

Bulletin de l'Association des démographes du Québec



Atelier immigration

Mireille Baillargeon

Volume 3, Number 1, 1974

Année mondiale de la population - La situation des langues au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305749ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305749ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1713 (print)

1925-3478 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Baillargeon, M. (1974). Atelier immigration. *Bulletin de l'Association des démographes du Québec*, 3(1), 53–63. <https://doi.org/10.7202/305749ar>

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1974

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Atelier immigration

A) Dossier remis aux participants:

I) Contenu du dossier

1 - Présentation statistique sous forme de tableaux:

- . de la population immigrée, recensée au Québec en 1971
 - sa concentration dans la région métropolitaine de Montréal
 - son importance dans la population de Montréal
- . des immigrants admis au Québec par année d'arrivée (1968-1974) selon
 - quelques groupes d'âges
 - les 10 principales sources (pays de dernière résidence)
 - leur connaissance du français et de l'anglais
- . des groupes ethniques
 - répartition de la population du Québec selon l'origine ethnique en 1971
 - taux de natalité, pour la population d'origine britannique, française et autre (1951-1971)
- . de la situation linguistique
 - de la population totale du Québec
 - . répartition de la population du Québec selon la langue maternelle (1951-1961-1971)
 - . répartition de la population de Montréal selon l'origine (britannique, française, autre), la langue maternelle et langue d'usage (anglaise, française et autre) en 1971
 - . transferts linguistiques (langue maternelle/langue d'usage) nets, région métropolitaine de Montréal, 1971 et indices d'attraction
 - de la population scolaire
 - . transferts linguistiques (langue maternelle/langue d'enseignement), dans la population scolaire du Québec (Années 1971-72 et 1972-73)

- la Fédération nationale Ukrainienne du Canada
 - le Grand Comité des Eglises et des Associations hongroises de Montréal
 - l'Union des organisations ethniques russes de la province de Québec
 - l'Association polonaise à Montréal
- . Prises de position de la Fédération des Associations italiennes du Québec - dans: Le Devoir - 17 mars 1973 -

II) Buts visés par un tel dossier

Un dossier d'atelier ne comprend généralement que quelques pages seulement d'informations statistiques ou autres. Il a pour fonction de présenter sommairement les faits essentiels concernant le thème de l'atelier. Afin de permettre aux participants d'en prendre rapidement connaissance et pour servir ainsi de point de départ ou de base à leur discussion.

Le dossier remis aux participants de l'atelier immigration comprenait 45 pages dont 14 en tableaux statistiques: il dépassait ainsi largement le rôle qui est fixé habituellement à un dossier.

C'est qu'il a été constitué non seulement pour alimenter les discussions au cours de l'atelier mais, et surtout, pour donner aux participants une série d'informations connues et inédites, leur permettant de pousser plus loin leurs réflexions sur le sujet, une fois le colloque terminé, s'ils le désirent.

En somme le dossier voulait non seulement susciter une participation au niveau de l'atelier mais aussi une participation "post-colloque" si je puis dire.

III) Quelques tableaux extraits du dossier

PRINCIPALES SOURCES DE L'IMMIGRATION AU QUEBEC

1968 - 1971

1968			
Rang	Pays de dernière résidence	Nombre	%
1	France	5,861	16.5
2	Italie	3,976	11.2
3	Grande-Bretagne	3,411	9.6
4	U.S.A.	2,488	7.0
5	Grèce	2,461	6.9
6	Egypte	1,440	4.1
7	Suisse	1,278	3.6
8	Portugal	1,229	3.5
9	R.F.A.	1,158	3.3
10	Maroc	1,075	3.0
Total des 10 principales sources		24,378	68.7
Tous pays		35,478	100.0

1969			
Rang	Pays de dernière résidence	Nombre	%
1	France	3,550	12.6
2	Grande-Bretagne	2,756	9.8
3	U.S.A.	2,649	9.4
4	Grèce	2,383	8.4
5	Italie	2,227	7.9
6	Portugal	1,175	4.1
7	Trinidad & Tobago	1,129	4.0
8	Egypte	988	3.5
9	Suisse	823	2.9
10	Hong-Kong	756	2.7
Total des 10 principales sources		18,436	65.3
Tous pays		28,229	100.0

1970			
Rang	Pays de dernière résidence	Nombre	%
1	France	2,826	12.1
2	U.S.A.	2,734	11.7
3	Grande-Bretagne	2,025	8.7
4	Grèce	1,952	8.4
5	Italie	1,641	7.1
6	Portugal	1,230	5.3
7	Trinidad & Tobago	798	3.4
8	Haiti	797	3.4
9	Suisse	716	3.1
10	Inde	532	2.3
Total des 10 principales sources		15,251	65.5
Tous pays		23,269	100.0

1971			
Rang	Pays de dernière résidence	Nombre	%
1	U.S.A.	2,737	14.2
2	France	1,826	9.5
3	Grèce	1,685	8.8
4	Portugal	1,478	7.7
5	Italie	1,242	6.5
6	Grande-Bretagne	1,145	5.9
7	Haiti	936	4.9
8	Trinidad & Tobago	671	3.5
9	Hong-Kong	473	2.5
10	Inde	464	2.4
Total des 10 principales sources		12,657	65.9
Tous pays		19,222	100.0

Répartition des immigrants admis au Québec, selon leur connaissance des langues officielles (1968-1971).

Langue Année d'arrivée	Ni anglais ni français	Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Total
1968	12,437 (35.0)	10,596 (29.9)	8,572 (24.2)	3,873 (10.9)	35,478 (100.0)
1969	8,898 (31.5)	10,909 (38.7)	5,138 (18.2)	3,284 (11.6)	28,229 (100.0)
1970	7,022 (30.2)	9,096 (39.1)	4,126 (17.7)	3,019 (13.0)	23,262 (100.0)
1971	6,242 (32.5)	7,473 (38.9)	2,855 (14.8)	2,652 (13.8)	19,222 (100.0)

Source: Direction de la Recherche - Ministère de l'Immigration
Gouvernement du Québec

TRANSFERTS LINGUISTIQUES ET INDICES D'ATTRACTION

Répartition de la Population de Montréal (Région métropolitaine) selon la langue maternelle (A) et la langue d'usage (B) au 1er, juin 1971.

Langue	Population de:		Transfert net C=B-A	indices $i = \frac{C}{A} \times 100$
	langue maternelle (A)	langue d'usage (B)		
Anglaise	595,395	683,390	87,995	+ 14.8
Française	1,819,640	1,818,865	- 775	- 0.04
Indienne et esquimaude	2,105	1,595	- 510	- 24.2
Autres	326,095	239,385	- 86,710	- 26.9
Total	2,743,235	2,743,235	-	-

Répartition détaillées de la Population de langue maternelle ou d'usage "AUTRES":

Langue	Population de:		Transfert net C=B-A	indices $i = \frac{C}{A} \times 100$
	A = langue maternelle	B = langue d'usage		
Italienne	130,575	106,995	-23,580	-18.0
Grecque	38,295	33,755	- 4,540	-11.9
Yiddish	21,295	12,210	- 8,915	-42.2
Polonaise	13,925	8,625	- 4,300	-32.3
Ukrainienne	10,460	7,780	- 2,680	-25.6
Hongroise	11,955	8,340	- 3,615	-30.2
Chinoise et japonaise	9,320	8,125	- 1,195	-12.8
Allemande	25,810	11,665	-14,145	-56.2
Autres	64,630	41,890	-22,740	-35.2

Sources: Recensement 1971 - Catalogues 92-725 et 92-726

La clientèle scolaire* de langue maternelle autre que française et anglaise, selon la langue d'enseignement de l'institution.

"Secteur public et privé"

Année scolaire	langues d'enseignement de l'institution			Total	
	français	anglais	français et anglais		
1972/73	nombre	4,512	45,116	5,222	54,850
	%	(8.3)	(82.2)	(9.5)	(100.0)
1971/72	nombre	4,972	45,671	3,692	54,335
	%	(9.2)	(84.0)	(6.8)	(100.0)

Province de Québec (Région administrative de Montréal non comprise)

Année scolaire	langues d'enseignement de l'institution				Total	
	français	anglais	français et anglais	autres		
1972/73	nombre	2,968	2,493	292	168	5,921
	%	(50.1)	(42.1)	(5.0)	(2.8)	(100.0)
1971/72	nombre	3,150	2,292	214	191	5,847
	%	(53.9)	(39.2)	(3.6)	(3.3)	(100.0)

Sources: Statistiques de l'enseignement 1971/72 et 1972/73.
Catalogues 22-G-71 72-1 et 22-G-72 73-1
Ministère de l'éducation - Québec

* Comprend la clientèle des secteurs public et privé du niveau pré-élémentaire, élémentaire, secondaire et collégial (mais non des C.E.G.E.P. et campus).

Répartition de la clientèle scolaire* du Québec selon la langue maternelle (A) et la langue de l'enseignement reçu (B) ainsi que la force d'attraction des 2 groupes linguistiques.

Année scolaire	Langue	Clientèle scolaire		Transfert net C=B - A	Indices d'attraction $D = \frac{C}{A} \times 100$
		A langue maternelle	B langue d'enseignement		
1971/72	française	1,388,812	1,387,642	-1,170	-0.08
	anglaise	196,041	257,201	+61,160	+31.2
	autres	60,182	192	-59,990	-99.7
	Total	1,645,035	1,645,035	-	-
1972/73	française	1,362,386	1,355,907	-6,479	-0.48
	anglaise	182,975	250,057	+67,082	+36.7
	autres	60,771	168	60,603	-99.7
	Total	1,606,132	1,606,132	-	-

* Comprend la clientèle des secteurs public et privé du niveau pré-élémentaire, élémentaire, secondaire et collégial, (mais non des C.E.G.E.P. et campus).

Sources: Statistiques de l'enseignement 1971/72 et 1972/73
Catalogues 22-G-71 72-1 et 22-G-72 73-1

B) L'Atelier

I) Durée: environ deux heures, sans aucune interruption.

II) Participants:

Une soixantaine de personnes ont assisté à l'atelier parmi lesquelles une douzaine ont fait une ou plusieurs interventions au cours des débats. Les intervenants étaient tous, sauf un, directement concernés par le sujet traité en atelier, soit dans leur travail (professeurs de français à la C.E.C.M. et dans les C.O.F.I., fonctionnaires au ministère de l'immigration, démographes) soit personnellement en tant qu'immigrés.

III) Types d'interventions

Toutes parties de la constatation suivante: que les immigrants s'intègrent massivement sur le plan linguistique à la communauté anglophone de Montréal, les interventions qui se sont faites peuvent se ranger en 2 catégories:

- 1) celles qui cherchaient à déterminer les raisons de ce phénomène
- 2) et celles qui essayaient, à partir des causes, de définir les moyens susceptibles de renverser la situation.

IV) Les débats: peuvent se résumer ainsi:

1 - Pourquoi les immigrants ne s'intègrent-ils pas à la majorité francophones?

a) Beaucoup d'immigrants sont déjà des anglophones ou ont une bonne connaissance de l'anglais quand ils arrivent (référence au tableau du dossier).

. Les immigrants sont recrutés par le gouvernement fédéral selon des critères nationaux qui ne tiennent pas compte de l'identité de chacune des provinces.

- b) L'anglais, est perçu avec raison par l'immigrant comme la langue nécessaire pour obtenir une promotion professionnelle et donc sociale.

C'est demander beaucoup aux immigrants que d'exiger d'eux d'apprendre à la fois le français et l'anglais. Or, il est nécessaire pour travailler, pour eux comme pour les québécois d'avoir une bonne connaissance de l'anglais. Ils apprennent donc celle-ci.

- c) L'option déjà faite par les groupes ethniques -

. L'immigrant, pour différentes raisons, tant économiques que psychologiques, à son arrivée s'installe dans un quartier où vivent de ses compatriotes. Or si ceux-ci ont déjà opté pour la langue anglaise, à quoi cela sert-il de lui offrir des cours de français?

2 - Que faire pour changer la situation?

Que le Québec accède à l'indépendance ou qu'il se maintienne dans le cadre de la confédération, il devra, s'il veut intégrer les immigrants à la communauté francophone, effectuer diverses politiques:

- a) Faire du français, la langue du travail

Peut-on proclamer le français seule langue officielle?
s'est-on demandé.

La politique incitative ne suffit plus.

- b) Nécessité d'une politique québécoise quant au recrutement des immigrants

Et pour cela négocier avec Ottawa afin d'obtenir un pouvoir et un droit de recruter "ses" immigrants (rappel que l'A.A.N.B. reconnaît l'immigration comme un secteur de juridiction partagée et non uniquement fédérale)

La souveraineté culturelle ne doit-elle pas inclure la souveraineté dans le choix des immigrants?

- c) Le gouvernement n'agira que sous la pression d'une volonté ferme et déterminée, de la part de la population d'obtenir de telles politiques.

Par conséquent, c'est à la population francophone de s'organiser pour faire sentir au gouvernement sa détermination et sa volonté de survivre!

C'est sur cette conclusion, que ce sont clos les débats.

Mireille Baillargeon,
Responsable de l'atelier.

Le 10 décembre 1973.

Ministère de l'immigration du Québec
355 McGill
Montréal